

Belle randonnée sur les hauteurs de la commune de Turny, le point de départ et d'arrivée étant au point culminant.

Vous découvrirez de jolis panoramas, l'Arbre de la Liberté, la Chapelle de la Bonne Mort.

Lire les parties "Infos pratiques" et "Pendant la randonnée" afin d'apprécier encore plus cette randonnée.



Trace n° 467965

Durée	3h 10	Difficulté	Facile
Distance	9,10 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	190 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	190 m	Commune	Turny (89570)
Point haut	299 m		
Point bas	166 m		

Description

Se garer sur la zone prévue à cet effet juste à côté du lavoir.

L'ensemble de ce circuit a un balisage officiel Jaune.

(D/A) Pour démarrer, prendre le chemin orienté Sud-Ouest (faisant face au lavoir) qui contourne les habitations par l'arrière.

(1) À la première intersection, prendre à gauche.

(2) Face à l'Arbre de la Liberté, prendre la route à droite. La descendre sur environ 600m. Au premier lacet à droite, prendre le chemin en face.

(3) 100m plus loin environ, poursuivre légèrement à droite vers la descente. Continuer toujours tout droit. Le chemin descend en forte pente longeant un espace de pelouse sèche.

(4) Virer franchement à droite, continuer sur 150m environ, obliquer à gauche et poursuivre la descente.

(5) À un carrefour de quatre chemins en croix, prendre à droite en direction du poulailler tout proche et de la D220. Traverser cette dernière, continuer le chemin blanc en face pendant 100m jusqu'à 2 autres poulaillers.

Traverser de nouveau une route et continuer en face, toujours tout droit. Le chemin monte longeant un bois sur la gauche.

(6) En haut, à une intersection de quatre chemins en croix, continuer toujours tout droit vers la redescende dans les bois en direction de la piste d'aérodrome.

(7) Face à la clôture de l'aérodrome, prendre à droite et longer la piste sur votre gauche. À son extrémité, prendre à gauche vers la montée.

(8) En haut, une intersection en T. Prendre à droite et continuer le chemin jusqu'à la route.

(9) À la route, bifurquer à droite et l'emprunter jusqu'au point d'arrivée **(D/A)**.

Points de passage

D/A Parking à côté du lavoir

| N 48.089471° / E 3.737538° - alt. 295 m - km 0

1 Intersection de chemin - prendre à gauche

| N 48.088254° / E 3.735711° - alt. 293 m - km 0.19

2 Arbre de la Liberté - Prendre à droite

| N 48.087364° / E 3.738948° - alt. 299 m - km 0.46

3 Sentier à droite

| N 48.082519° / E 3.742499° - alt. 287 m - km 1.06

4 Virage à droite

| N 48.075571° / E 3.749877° - alt. 240 m - km 2.05

5 À droite au carrefour de quatre chemins

| N 48.070215° / E 3.749613° - alt. 174 m - km 2.68

6 En face au carrefour de quatre chemins

| N 48.078272° / E 3.723942° - alt. 241 m - km 4.81

7 À droite à la clôture aérodrome

| N 48.081661° / E 3.714023° - alt. 174 m - km 5.69

8 À droite au carrefour de chemin en T

| N 48.089664° / E 3.711085° - alt. 226 m - km 6.8

9 Carrefour route/chemin, route à droite

| N 48.093019° / E 3.715285° - alt. 254 m - km 7.3

D/A Parking à côté du lavoir

N 48.089502° / E 3.737423° - alt. 295 m - km 9.1

Informations pratiques

L'ensemble de ce circuit a un balisage officiel Jaune.

Attention. Au niveau du **(7)** et **(8)**, vous allez emprunter un circuit de randonnée de la commune de Chailley nommé "Les 3 lavoirs". Vous rencontrerez donc des panneaux de randonnée associés pouvant partir dans la direction inverse de ce présent circuit.

(8) Possibilité de prendre à gauche pour rejoindre à 300m la Chapelle de la Bonne Mort. Vous reviendrez à l'issue sur vos pas.

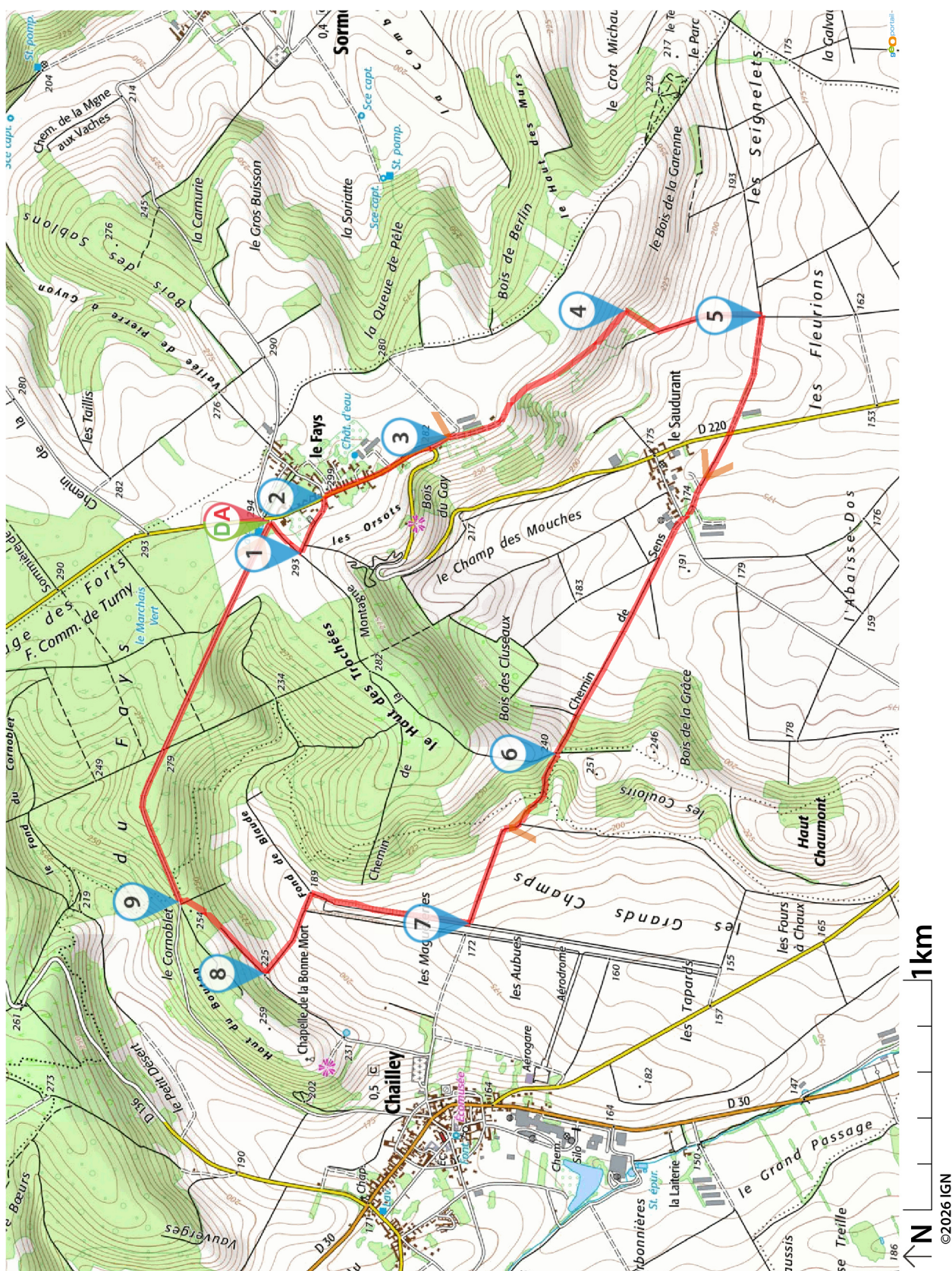
À voir

Afin de parfaire cette randonnée, nous vous invitons à franchir les portes de la Mairie de Turny (1 place de la mairie - 89570 Turny) afin de récupérer un dépliant décrivant les différents points d'intérêts de ce circuit.

Ou vous rendre sur le site internet de la commune à cette [adresse](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-des-trochees/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

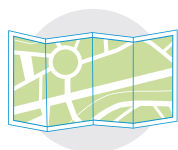
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



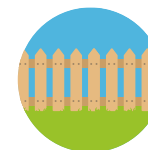
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



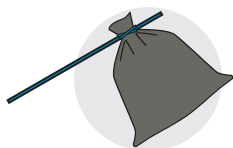
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



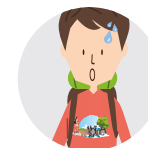
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.